

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CAP-SAINT-IGNACE
MRC DE MONTMAGNY**

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Par la présente, un avis public est donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du **8 juillet 2019**, le Conseil municipal devra se prononcer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demanderesse : M^{me} Lise Ouellet
Propriétaire : M^{me} Cécile Tondreau
417, chemin des Perdrix
Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0

Nature et effet :

Cette demande consiste à autoriser une marge de recul avant de la résidence principale de 2,64 mètres au lieu de 7,5 mètres d'un bâtiment principal tel que prévu au règlement de zonage numéro 270 et au règlement numéro 273 relatifs aux dérogations mineures de la Municipalité. De plus, une marge de recul avant de 4,16 mètres pour l'étable et une marge de recul avant de 1,03 mètres pour le garage au lieu de 7,5 mètres pour les bâtiments accessoires tel que prévu au règlement de zonage numéro 270 et au règlement numéro 273.

Identification du site concerné :

Adresse : 417, chemin des Perdrix
Zone : Ac-6

Numéro des lots :

Lots : 3 251 103, 3 589 362, 3 589 363

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil municipal le lundi 8 juillet 2019 à 20 heures à la salle du Conseil située au 100, place de l'Église. Pour des informations additionnelles, vous pouvez contacter la secrétaire-trésorière au numéro de téléphone suivant : 418 246-5631 poste 12.

Donné à Cap-Saint-Ignace, ce 17 juin 2019.

Sophie Boucher
Directrice générale